



REFERENTIEL SUR LES COMPETENCES CLES A ACQUERIR POUR FAVORISER L'ENTREPRENARIAT AUTOUR DU PATRIMOINE RURAL.

JUIN 2007

PARTIE A - INTRODUCTION : CONTEXTE FRANÇAIS

Denis MAÏER – UNAREC

Nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer sur ce qui nous semblait être les différences d'approche entre portugais et français sur la question de l'entrepreneuriat.

Pour nous, l'entrepreneuriat est attaché aux questions d'ordre économique. L'entrepreneur est celui qui initie un projet de nature économique qui lui permet pour le moins de créer son emploi. Cette notion est en France parfois étendue à la création d'activité, notion plus large et moins précise. Ainsi sous l'angle de l'entrepreneuriat nous traitons de la création d'entreprise, de l'accompagnement du porteur de projet, des conditions administratives et financières spécifiques mais aussi des dispositifs de portage transitoires comme les couveuses d'entreprise.

Vu par Insiste il s'agit d'un état d'esprit. Nous parlerions chez nous d'esprit d'initiative, nous utiliserions l'adjectif volontaire nous évoquerions la responsabilité, voire parfois la notion de citoyenneté. Si le projet professionnel n'est pas le seul ressort, nous parlerions de projet de vie et de dynamisme personnel.

Dès lors les questions d'entrepreneuriat ne se traitent pas de la même manière. Nous souhaitons dire ci-après et en quelques mots, la situation en France au regard de la politique de l'emploi et de la création d'entreprise mais aussi au regard de la formation des jeunes sur la question de l'initiative individuelle.

Les niveaux d'intervention des politiques publiques sont multiples

La France a engagé sa décentralisation dès 1982. Les responsabilités qui étaient dans les seules mains de l'Etat se répartissent au fur et à mesure des décisions législatives, entre les collectivités locales, grandes ou petites, regroupées ou non. Ce mouvement de décentralisation n'est pas achevé, mais il faut entendre qu'il ne sera jamais remis en cause.

La décision se rapproche du citoyen, mais en même temps les mécanismes publics se complexifient.



Par exemple, l'emploi

L'emploi est du ressort de l'Etat par son ministère du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, mais en même temps, l'économie est une responsabilité partagée entre l'Etat, le Conseil Régional mais aussi les collectivités locales. Le Conseil Général qui a une responsabilité large sur le champ du social est lui aussi amené à s'intéresser à l'insertion professionnelle des publics en difficulté dont il a la charge. Ainsi, nous le voyons, les compétences se croisent.

La formation des jeunes

Il en est un peu de même sur la question de la formation des jeunes. Aujourd'hui le contenu de la formation initiale est de la responsabilité du Ministère de l'Education Nationale, mais la formation liée à l'orientation et à la qualification professionnelle est de la responsabilité de Conseil Régional, sauf pour l'agricole qui reste du ressort du Ministère de l'Agriculture.

Et la création d'entreprise ?

Parce que rattachée à l'emploi et à l'économie, cette question est toute à la fois du ressort de l'Etat, du Conseil Régional mais aussi des collectivités locales par les Comités de Bassin pour l'Emploi, et par toutes sortes d'agences de développement et d'organismes de soutien, etc. C'est aussi l'affaire des Chambres Consulaires qui sont censées aider les créations d'entreprise du secteur qu'elles supervisent. C'est là encore parfois l'affaire des Conseils Généraux qui développent des actions visant la création d'entreprise par les personnes au chômage de longue durée avec l'idée de diminuer le nombre des travailleurs non déclarés.

Comment se développe l'esprit d'initiative auprès des jeunes français ?

Les compétences et les savoir être mis en lumière dans le produit Insiste s'acquièrent prioritairement par ce qu'il convient d'appeler la formation de base, celle donnée par la famille et par le système éducatif initial. Mais cet esprit d'initiative renvoie aussi aux questions de culture sociétale et à la place faite par les adultes aux jeunes. Une société qui ne reconnaît les jeunes, qui ne leur donne un statut d'acteur qu'à partir du moment où ils sont engagés dans la vie active, ne les pousse ni à la confiance, ni à l'initiative.

Il n'est pas aisé de dire ici que le système de formation initial est ou non adapté. Force est de constater que l'esprit d'initiative est loin d'être développé chez les jeunes. Nombreuses sont les initiatives prises à l'intérieur des établissements scolaires pour justement favoriser l'incitation et l'information des jeunes pour ce qui concerne la création d'entreprise. Il convient le plus souvent de tenter de corriger l'image de parcours du combattant attachée au créateur d'entreprise. A l'extérieur des établissements, ce sont plutôt les associations et les mouvements qui regroupent les jeunes, qui tentent de favoriser le climat d'initiative et de mettre en mouvement des pédagogies de projet.

Les ministères de Jeunesse et Sports et de l'Environnement ont depuis longtemps mesuré le déficit d'initiative et de citoyenneté des jeunes. Dès lors ils



développent régulièrement des programmes dont l'ampleur ne permet jamais d'aller au-delà de l'encouragement symbolique.

Nous gagnerions probablement à nous rapprocher des façons de faire des Canadiens qui semblent avoir une confiance plus affirmée dans les capacités des jeunes. A titre d'exemple, et justement contrairement au Canada, il est impossible pour un jeune français qui vient de trouver son premier emploi, de se loger sans l'appui de ses parents. Cette réalité a une incidence évidente sur la perception qu'il a de ses propres capacités.

Il convient de mettre l'objectif de développement de l'esprit d'initiative au coeur de toutes les formations accueillant des jeunes

Parce que nos sociétés ont évolué, parce que le plein emploi n'est plus une réalité, parce que nous devons inévitablement changer une où plusieurs fois de métier, parce que les emplois et les métiers bougent en permanence, parce que nous devons plus qu'hier être apte à la mobilité, au changement, apprendre à apprendre, oser, initier, seul et (ou) avec d'autres représenteront des capacités utiles aux citoyens actifs de demain.

Les formateurs, tuteurs, accompagnateurs qui ont en charge la formation des jeunes devront être en mesure de leur ouvrir l'accès aux indispensables apprentissages.

Le travail réalisé dans le cadre de PHILTRE représente une avancée méthodologique évidente parce qu'il dit avec précision de quels savoir être et savoir faire il s'agit. Il convient d'expérimenter et d'adapter ce nouvel outil.

Il semble au rédacteur que des initiatives devront être prises par la partie française pour faire connaître la présente démarche et méthode auprès des organismes de formation, avec qui nous travaillons, mais qu'une démarche toute particulière soit entreprise en direction des services de l'enseignement agricole susceptible d'après nous de trouver intérêt dans notre production transnationale.

PARTIE B – 1.1 PARTENAIRE DEPART : QU'EST CE QUE L'ENTREPRENARIAT ?

Denis MAÏER – UNAREC
Dominique Zupan - AFRAT

Selon les partenaires de DEPART, l'entrepreneuriat est comme au Canada attaché aux questions d'ordre économique.

Voir le lien pour la politique du Québec en matière d'entrepreneuriat des jeunes. <http://www3.gouv.qc.ca/portail/quebec/espacej/r00/contenu?browser.rel>



L'entrepreneur est celui qui initie un projet de nature économique qui lui permet pour le moins de créer son emploi. Cette notion est parfois étendue à la création d'activité, notion plus large et moins précise. Dans cette sphère, nous regarderions les conditions à réunir, celles similaires à Insiste mais aussi celles liées à l'accompagnement du porteur de projet, les conditions administratives et financières à simplifier et nous imaginerions les dispositifs de portage transitoires et protecteurs comme les couveuses d'entreprise.

Vue par Insiste il s'agit d'un état d'esprit. Nous parlerions alors d'esprit d'initiative, nous utiliserions l'adjectif volontaire nous évoquerions la responsabilité, voire parfois la notion de citoyenneté. Si le projet professionnel n'est pas le seul ressort, nous parlerions de projet de vie, de dynamisme.

En d'autres termes, et en souhaitant bon courage aux traducteurs, lorsque les amis d'Insiste disent « entrepreneur » nous disons « entreprenant ».

Compléments de l'AFRAT

Dans notre métier « d'accompagnateur de projet d'activité ou d'entreprise » en France nous utilisons peu le terme « d'esprit d'entrepreneuriat ». En revanche, nous travaillons sur des démarches permettant à des personnes qui ont des idées d'activité de les mettre en œuvre. Ces démarches permettent par étapes successives de passer du rêve – dimension essentielle pour se projeter dans l'avenir - à la formalisation d'un pré-projet, à sa confrontation avec les réalités territoriales, économiques, réglementaires, techniques, pour construire et s'approprier un projet réaliste, puis le mettre en œuvre étape par étape.

Dans ce processus, les individus ont des comportements très différents les uns des autres, et c'est probablement là qu'on peut parler de grandes différences individuelles en matière d'état d'esprit entrepreneuriat. A ce niveau interviennent la psychologie personnelle, la culture, l'expérience et la formation personnelle, l'environnement personnel.

Les compétences clés pour l'entrepreneuriat selon le projet INSISTE

Du coup, nous ne parlerions pas de compétences qui renvoient aux savoir faire, mais de savoir être. Nous dirions qu'il faut de l'éducation de base et continue, nous parlerions de culture, de place des jeunes dans la société. L'objectif étant de laisser éclore et de renforcer ce qui fait que l'on croit en soi, que l'on se sent encouragé par les autres, par les adultes et que l'on se sent soi-même capable.

Dans les termes utilisés par Insiste on distinguerait les savoir être nécessaires :

- Esprit d'initiative et volontariat
- Créativité
- Responsabilité
- Citoyenneté

Des savoir faire à acquérir pour réussir:

- ✓ Expression et Communication;
- ✓ Organisation, gestion, évaluation;
- ✓ Travail en équipe



Compléments de l'AFRAT

Développer l'esprit entrepreneurial ne se réduit pas à l'acquisition de compétences individuelles. Cela passe également par un environnement favorable à l'acte d'entreprendre : environnement de la société, environnement du territoire où se trouve la personne, environnement de la communauté éducative. Un des freins est souvent la culture ambiante, peu favorable à la prise de risque (pas d'entrepreneuriat sans prise de risque) et prenant comme référence d'emploi le salariat.

En termes de compétences listée par INSISTE

- ✓ Expression et Communication;
- ✓ Initiative et Créativité;
- ✓ Responsabilité et Organisation;
- ✓ Travail en équipe et Coopération;
- ✓ Relations interpersonnelles et Socialisation.

Nous ajouterions :

- la capacité à rêver
- la capacité de passer du rêve à l'idée
- la capacité à élaborer
- la capacité à exprimer et à négocier
- la capacité à décider
- la capacité à planifier, organiser, gérer, coordonner
- la capacité à ajuster
- la capacité à évaluer

Comment la formation peut-elle contribuer à l'esprit d'entrepreneuriat ?

Nous pouvons travailler sur le plan proposé par Insiste, mais il semble indispensable d'ajouter une formation visant à rendre les stagiaires capables d'apprendre à apprendre. C'est la clé de la réussite pour quelqu'un qui d'emblée veut se mettre en marge des sentiers battus...

Compléments de l'AFRAT

La formation peut contribuer à l'esprit d'entrepreneuriat

- par la définition d'objectifs pédagogiques réalistes en matière d'esprit entrepreneurial avec un projet pédagogique global,
- par la mobilisation d'équipes pédagogiques constituées de formateurs et enseignants sensibilisés à cette dimension et travaillant en cohérence sur le projet global (formation de formateurs),
- par la mobilisation d'une communauté éducative associant les différents acteurs (formation, entreprises, associations locales, acteurs des territoires),
- par des démarches favorisant l'ouverture, le contact avec les réalités de terrain, la pratique d'activité au sein des entreprises (stages),



- par la mobilisation de supports pédagogiques permettant des mises en situation (jeux pédagogiques),
- par l'évaluation régulière et partagée des dispositifs mis en place et de la progression des apprenants.

PARTIE – C : COMMENTAIRES ET OPINIONS SUR LES 3 CRITERES D'EVALUATION ET DE VALIDATION DES PRODUITS EQUAL.

Denis MAÏER – UNAREC

1) Utilité

- **au regard du bénéficiaire final c'est-à-dire du jeune en formation**

Parce que le produit vise la capacité personnelle avant la capacité professionnelle, le bénéficiaire est d'emblée valorisé. On lui reconnaît une capacité d'agir sur ce qui l'entoure et sur ce qui fait sa vie. Il devient acteur. C'est son autonomie qui se trouve renforcée et son rapport aux autres qui gagne en qualité. Ainsi il reconnaît plus aisément qu'il acquiert des qualités/capacités grâce à un produit qui le met aussi en situation d'auto évaluation. Il est clair que pour lui, la reconnaissance sociale sera au rendez-vous. La certification n'est pas nécessaire.

- **au regard du formateur**

Pour celui qui est en charge de conduire la procédure, le produit est suffisamment précis pour qu'il se sente guidé dans un univers nouveau. La description des étapes, les outils et support proposés valorisent une démarche qui se conduit de concert avec l'utilisateur final. L'autoformation est présente.

2) Accessibilité

- **au regard du bénéficiaire final c'est à dire du jeune en formation**

Parce que le produit décrit des savoir être et des savoir -faire qui renvoient à des capacités autres que celles attachées aux savoir faire professionnels le bénéficiaire les perçoit comme accessibles. L'appropriation est déclinable avec ou sans l'appui de formateur. Le bénéficiaire peut facilement visualiser les acquisitions dès lors qu'elles ne se mesurent pas que dans le champ du métier. La méthode anime des allers-retours permanents entre les intervenants et le bénéficiaire, proposant ainsi les occasions d'espaces de médiation dont l'utilisateur a besoin.

3) Transférabilité

- **au regard du bénéficiaire final c'est-à-dire du jeune en formation**



Le produit n'est ni attaché à un métier ni au seul champ de l'emploi. Toutes les situations personnelles et (ou) professionnelles font appel aux qualités mises en perspective par le produit.

S'il est admis qu'être bien dans ses choix de vie conduit à un équilibre qui a une répercussion sur la santé, on peut admettre que la démarche visée améliore positivement la durée de vie.

- **au regard du formateur**

Le produit peut avoir un impact important sur les pratiques des organisations dès lors que l'on remet les qualités personnelles au coeur du parcours individuel et non plus les seuls aspects de l'employabilité.

La question importante réside peut-être dans la capacité des organisations à se saisir des questions de formation autres que celles qui sont liées aux acquisitions des seuls savoir faire.

